



DECLARATION de POLITIQUE GENERALE 2018-2024

A Aubange, chaque mandature ramène sur la table son lot de défis, toujours les mêmes, à tel point qu'ils en deviennent lancinants. Cependant, d'aucuns ont, au fil des ans, pris plus ou moins d'acuité.

Ils s'appellent :

- L'amélioration de la mobilité car, de plus en plus, nos routes et principalement les axes régionaux, sont engorgées aux heures de pointe du trafic des navetteurs vers le Grand-Duché de Luxembourg ;
- L'amélioration de la qualité du milieu de vie de la ville, particulièrement dégradée dans sa partie urbaine par un habitat plus ancien, parfois anarchique voire insalubre. Les atteintes à l'environnement, la malpropreté contribuent aussi à renforcer ce sentiment d'abandon. Nous traiterons donc des deux phénomènes dans le même chapitre ;
- L'action en faveur d'un logement décent pour tous car l'amélioration du bâti va de pair avec l'exigence de logements salubres, respectant les normes ; la lutte contre l'exploitation de la misère par des propriétaires sans scrupules ni conscience fait aussi partie de cette politique ;
- La mise en place d'une politique de santé nouvelle autour de la prévention, de l'information, du développement du « pôle santé » de Bellevue et de l'accueil de la personne âgée ;
- La poursuite de la lutte contre l'insécurité : des progrès ont certes été réalisés mais beaucoup reste à faire pour rendre confiance à nos concitoyens ;
- L'emploi et la cohésion sociale au cœur de nos préoccupations car, si l'emploi des travailleurs frontaliers augmente sans cesse, l'emploi intérieur quant à lui diminue drastiquement ;
- L'amplification de la démocratie participative par le développement du réseau citoyen et de nouvelles initiatives. Ceci doit s'appuyer sur l'ancrage massif de la ville dans le numérique ;
- Le maintien important de l'investissement dans l'enseignement, le sport et la culture, cimentés de cohésion sociale. Nous continuerons à investir largement dans la politique de la jeunesse ;

A ces problématiques classiques, s'ajoute aujourd'hui le défi de la **lutte pour la préservation de notre planète**. C'est une urgence absolue, nos enfants et nos petits-enfants nous demandent déjà des comptes. A l'échelle de notre commune, nous voulons y contribuer.

Le programme de politique générale que la majorité vous soumet tente de répondre à ces **défis majeurs** pour la ville. Il est le fruit d'une réflexion en Collège intégrant les programmes électoraux des deux composantes de cette majorité. Pour la fin de la mandature, nous nous engageons sinon à finaliser l'ensemble des projets que nous vous proposons mais au moins à tout mettre en œuvre afin qu'ils soient déjà largement lancés.

CHAPITRE 1 : L'AMELIORATION de la MOBILITE

Un nouveau *Plan communal de mobilité* et de fluidification du trafic automobile (en ce compris le charroi lourd) est indispensable. Il sera réalisé en concertation avec la Région wallonne ainsi qu'avec nos voisins français et grand-ducaux. Il sera lancé dès le début de la législature.

Parmi les idées qui seront débattues : contournement de la ville en boucles, installation de ronds-points à Athus (quartier gare) et Halanzy, élargissement de la RR 830, parkings de covoiturage à différentes entrées de la ville...

- En partenariat avec le groupe SNCB et le TEC, nous travaillerons sur la fiche de rénovation urbaine d'Athus qui concerne la place des Martyrs, en ce compris le futur de la gare (voir chapitre 2) aussi en concertation avec les Chemins de Fer Luxembourgeois puisque cette gare, transfrontalière, est aussi estampillée CFL. Nous réclamerons l'obtention d'un statut identique pour les gares d'Aubange et de Halanzy qui sont propriété communale.
- La création d'un parking équipé pour poids lourds sur l'aire autoroutière à l'emplacement de l'ancienne douane à Aubange - Mont-Saint-Martin sera concrétisée ;
- Un nouveau parking sera aménagé devant l'arsenal des pompiers à Athus avec une aire de dépose-minute (Kiss and Ride) pour les élèves fréquentant les écoles du quartier de la gare ;
- En partenariat public-privé, nous étudierons la possibilité de construire des parkings aériens ou souterrains à Athus ;

Pour la sécurité des *usagers faibles*, dans le cadre du programme d'entretien extraordinaire de la voirie (minimum 400.000 euros d'investissements sur fonds propres), nous serons particulièrement attentifs à la sécurisation des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, les personnes malvoyantes ainsi que les parents conduisant des poussettes ;

Afin de *limiter la vitesse*, nous installerons des dispositifs variés et efficaces là où cela se justifie, notamment à Guerlange et Aix-sur-Cloie, deux villages où le trafic routier s'est sensiblement accru. Nous compléterons le réseau de radars préventifs par des radars répressifs mobiles à installer aux endroits les plus dangereux.

Nous accorderons une attention toute particulière à la *mobilité douce*. Nous finaliserons le projet Interreg qui reliera les gares de Messancy, Athus, Rodange et Longwy (travaux subsidiés par l'Europe à hauteur de 1.810.416 euros avec une intervention limitée à 181.041 euros pour Aubange). Nous assurerons la liaison pédestre entre les sources du Brüll à Aix-sur-Cloie et Clémarais à Aubange avec recherche de subsides. Enfin, nous rétablirons les sentiers communaux oubliés et compléterons le réseau de voies lentes entre les villages. Les liaisons cyclables avec le réseau provincial seront étudiées (Rachecourt-Willancourt par exemple).

CHAPITRE 2 : L'AMELIORATION de la QUALITE du MILIEU de VIE

La **RENOVATION URBAINE d'Athus** sera accélérée. En fin de mandature, le citoyen est en droit de voir des résultats tangibles de l'investissement de son argent. Les dossiers prioritaires sont :

- L'urbanisation des abords de la rue Floréal face à l'ancien portail de l'usine ainsi que l'aménagement des rives de l'étang communal avec construction d'un bâtiment qui pourra accueillir une association de pêcheurs. A hauteur de la même rue Floréal, une passerelle permettra d'accéder aux rues du Bassin, du Lavoir. Le pont de la rue Cockerill sera démoli et reconstruit ;
- Un bureau d'études étudie l'aménagement de la future place centrale athusienne sur le parking actuel de la plaine du Brüll qui devra accueillir des commerces, du logement moyen voire des infrastructures culturelles publiques ;
- A la rue de Rodange, plusieurs bâtiments acquis par la commune seront abattus et un espace vers la rue des Jardins sera aménagé; de même, les maisons vétustes acquises par la commune sur la placette du centre seront démolies ainsi que les garages situés à l'arrière ;
- La Place verte et la ruelle de la Poste seront réaménagées en espace de convivialité ; la Place Verte retrouvera ainsi l'aspect verduré qui inspira son nom.
- La gare d'Athus et la place des Martyrs sont dans un état déplorable. Nous sommes déterminés à contraindre le groupe SNCB, propriétaire de l'ensemble du site, à sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Nous reprendrons rapidement les pourparlers liés à la fiche 2 et solliciterons l'appui du ministre de tutelle ;

Dans le cadre de la **politique des Sites à rénover (SAR)**, les anciens établissements Scalcon ainsi que les bâtiments dits « Midway » et « Waikiki » seront acquis et démolis (subside de 1.383.000 euros) afin d'aérer la Grand-Rue d'Athus et de créer du logement à destination des revenus moyens.

Mais la rénovation urbaine n'a de sens que si elle s'accompagne d'une action dynamique et volontaire d'**amélioration de l'habitat** dans les centres urbains. Pour ce faire, tous les moyens administratifs et fiscaux seront mis en œuvre pour lutter contre les infractions tant urbanistiques qu'en matière de logement afin d'améliorer la salubrité, l'hygiène et la sécurité-incendie des bâtiments dégradés. Nous augmenterons les primes tant pour les propriétaires que pour les locataires afin qu'ils isolent leur logement (voir aussi chapitre 3).

Les villages ne seront pas oubliés, des investissements importants y seront programmés puis réalisés. La commune souhaite s'inscrire dans le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** de la Région wallonne. Plusieurs leviers seront utilisés pour parvenir à une répartition plus équitable entre les centres urbains et la périphérie : entretien extraordinaire des voiries (400.000 euros à augmenter progressivement), *Fonds Régional d'Investissement Communal (FRIC)* et évidemment PCDR (si nous ne sommes pas retenus, nous rechercherons d'autres sources de subsides).

Parmi les investissements qui pourraient être subsidiés, nous pointerons la création de deux places centrales de village à Aix-sur-Cloie et Battincourt (avec création de zones 30), la restauration du vieux cimetière de Rachecourt, la rénovation complète de l'ancien hôtel de ville de Halanzy, la construction d'une salle de répétition musicale à Aubange...

Tourisme

Aubange n'est certes pas une ville touristique. Mais la promotion de notre environnement vert, de nos forêts, de nos villages, de nos quelques monuments, de notre histoire font partie de la nécessaire revalorisation de l'image de notre commune. Les projets relatifs à la restauration et à la promotion du patrimoine sont développés dans le chapitre 7.

- La brochure de présentation de la Ville d'Aubange sera renouvelée et de nouveaux documents présenteront nos sentiers de promenade ;
- La collaboration avec le Parc Naturel de Gaume sera amplifiée avec la signalisation des lieux-dits de Rachecourt ; la même initiative sera développée à Halanzy ;
- La collaboration avec la Maison du Tourisme du pays d'Arlon est améliorée. Les intérêts de la Ville d'Aubange sont mieux pris en compte. Des synergies supplémentaires seront développées. Un début de partenariat avec le Musée Gaumais a été lancé, de nouvelles perspectives s'offrent à la commune vers le pays gaumais.
- Le Syndicat d'Initiative (et les associations partenaires) d'Aubange restera le moteur de l'action communale en matière de tourisme. L'opération « Wallonie Weekend Bienvenue » sera poursuivie sous une forme locale, la Région wallonne ayant cessé son investissement en ce domaine ;

CHAPITRE 3 : L'action en faveur d'un LOGEMENT DECENT pour tous

Le logement est un enjeu crucial pour l'évolution positive du cadre de vie. Il faut absolument ramener de l'habitat de meilleure qualité plus particulièrement dans les centres urbanisés ;

- Dans le cadre de partenariats public-privé à trouver, les projets des fiches de la rénovation urbaine avanceront de manière plus dynamique pour préparer l'arrivée de logements moyens de qualité (voir chapitre 2);
- Les projets de lotissements privés seront étudiés pour accueillir de l'habitat de qualité, avec des espaces verts, des équipements publics, des voiries partagées sécurisées et une mobilité douce privilégiée ;
- La mise en œuvre des Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) sera priorisée et étalée dans le temps ;
- Les primes pour encourager le citoyen à isoler son bâtiment seront maintenues voire augmentées (voir aussi chapitre 9);
- Les infractions urbanistiques seront poursuivies sans faiblesse ; la division de maisons unifamiliales en appartements sera réglementée de manière stricte ; la lutte contre les logements inoccupés sera poursuivie par une taxation appliquée de manière plus rigoureuse ;

CHAPITRE 4 : Le développement d'une POLITIQUE de SANTE nouvelle

En préambule, nous réaffirmons notre volonté de défendre l'hôpital d'Arlon, persuadés que nous sommes que trois hôpitaux de proximité sont, pour les luxembourgeois, le bon outil pour les urgences et le seul garant de la sauvegarde des finances communales (et provinciales). Le bourgmestre, représentant la Ville d'Aubange, au sein du Collège et du Collège de Zone de Secours provinciale défendra les intérêts de l'arsenal des pompiers d'Athus.

Le site de Bellevue sera le « pôle santé » de la ville. Géré par le CPAS, le soutien de la commune sera garanti pour atteindre cet objectif.

- Nous y développerons les activités médicales et paramédicales pour tous (Médecine Générale Bellevue, stagiaires, kinésithérapeutes, psychologues, informations médicales ...)
- L'*accueil de jour* de la Maison de Repos et de Soins (MRS) sera ouvert afin de garantir la possibilité pour la personne âgée, seule ou en couple, de rester à son domicile le plus longtemps possible tout en bénéficiant d'un espace de rencontres actives entre générations.
- Nous créerons des primes communales pour l'adaptation de la maison aux besoins des personnes âgées (salle de bain adaptée, escalier électrique...)
- Nous étudierons la possibilité d'adapter les tarifs du home Bellevue aux chambres en couple ; des chambres de court séjour seront créées ;
- Nous étudierons les implications budgétaires de la création d'une *résidence service* et si possible achèterons les terrains destinés à l'accueillir;
- Pour prévenir les maladies liées au vieillissement précoce, nous mettrons sur pied un service qui, dans les quartiers, détecte celles-ci et relaie les informations aux professionnels compétents ;
- Un véhicule supplémentaire pour la livraison des repas sera acheté ;

La **santé préventive** retiendra également toute notre attention. En collaboration avec le CPAS, les bibliothèques et la Province, nous organiserons des conférences et des actions d'information afin de conscientiser la population à divers risques sanitaires (maladie de Lyme, plantes invasives, prolifération médicamenteuse, alimentation déséquilibrée...).

L'accueil dans les différents bâtiments du CPAS sera amélioré à la fois en termes d'infrastructures (construction d'un nouveau sas d'entrée, signalisation renouvelée, parkings...) que de personnel (engagement d'une secrétaire médicale, d'un agent d'accueil...).

CHAPITRE 5 : La LUTTE contre l'INSECURITE

La pose de caméras (fixes et mobiles) de surveillance a nettement amélioré la situation. Néanmoins, nous ne devons pas baisser la garde. Il nous faut rester vigilants et continuer nos efforts. La Zone de Police Sud-Luxembourg est évidemment en première ligne pour nous y aider. Nous agissons afin que :

- La *police de proximité* soit renforcée et nous étudierons la possibilité budgétaire d'engager des *gardiens de la paix* pour plus de présence dans les rues, aux abords de nos écoles et lors de manifestations publiques ;
- La surveillance par caméras soit étendue aux zones à risques dans tous les villages (exemples : funérarium à Halanzy, abords de l'église à Aubange...)
- Soit établi un inventaire des lieux mal éclairés afin d'y remédier ;
- La population soit informée sur les actions menées par la police. Une page lui sera régulièrement consacrée dans le bulletin communal ;
- Soit étudiée l'opportunité de créer de nouveaux *plans locaux de prévention* (PLP)

CHAPITRE 6 : L'EMPLOI et la COHESION SOCIALE, défis permanents

Les travailleurs frontaliers représentent plus de 60% de notre population active. Nous nous réjouissons bien entendu de la bonne santé persistante de l'économie grand-ducale. Cependant, le taux d'emploi local (salarié et indépendant) diminue. Nous devons combattre cette érosion qui nous maintient dans la dépendance d'une économie voisine. Notre **Agence de Développement Local (ADL)** ainsi que le **Plan de Cohésion Sociale (PCS)** seront les deux bras armés de notre action à cet égard.

- Avec IDELUX, nous rechercherons de nouveaux investisseurs (PME, PMI, artisans) pour les zonings d'Athus et surtout d'Aubange (terrains face à l'ancienne usine AGC, ex Glaverbel). *L'économie circulaire* est un créneau économique que nous trouvons particulièrement intéressant de développer (par exemple, création d'une *matériauthèque*) ;
- Nous ferons la promotion active de l'économie sociale solidaire de la commune (Solidarité Aubange, OXFAM, SEL) ; nous poursuivrons l'objectif de créer un « repair-café » pour la réparation du petit matériel électro-ménager ;
- La politique de promotion du commerce dans nos 3 centres de village (Athus, Aubange et Halanzy) nécessite de la part de l'ADL d'importants efforts afin de faire l'inventaire et d'attirer de nouveaux petits commerces dans des créneaux inexistants ou insuffisamment présents (fromagerie, poissonnerie, « bazar », seconde-main et brocante, galerie d'exposition, épicerie du monde, restauration à Halanzy, librairie...)
- Un espace de co-working sera recherché afin de favoriser l'émergence de jeunes entrepreneurs ;
- La mise en place de séminaires d'entreprises avec la collaboration d'Idelux dans la salle « La Harpaille » sera étudiée ;

Nous revendiquons pour la Ville d'Aubange l'implantation sur le point-triple d'une *Maison de la Formation* (avec école de langues) qui pourra également accueillir un observatoire de l'espace transfrontalier. Ceci ne pourra se faire, bien entendu, que dans le cadre de l'approbation par l'Europe d'un projet INTERREG.

Nous déposerons auprès du gouvernement wallon un nouveau projet de *plan de cohésion sociale 2020-2025*. Les axes principaux en seront :

- La formation et la recherche d'emploi: avec le concours du FOREM et d'autres opérateurs, nous organiserons des formations spécifiques pour des métiers en pénurie. Les cours de langues (en ce compris « français langue étrangère ») seront maintenus ainsi que les collaborations avec les opérateurs d'insertion sociale (La Trêve, La Toupie, Lire et Ecrire, Crilux...)
- L'accès au logement pour les faibles revenus restera à l'agenda en collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale ainsi que les Habitations Sud-Luxembourg dont c'est le métier ;
- L'intégration des communautés issues de l'immigration est importante pour une cohésion sociale harmonieuse. L'inventaire des compétences professionnelles des étrangers en situation régulière sera fait afin de les diriger vers les centres d'équivalence wallons.

CHAPITRE 7 : L'AMPLIFICATION de la PARTICIPATION CITOYENNE

Le mouvement des « gilets jaunes » a rappelé aux élus que la démocratie était avant tout, écoute, dialogue et participation. La Ville d'Aubange fut la première en Belgique à disposer d'une plateforme numérique de participation citoyenne (Fluicity) qui a permis la concrétisation de belles réalisations suggérées par les habitants (exemple : la plaine de jeux du Dolberg à Athus). Nous poursuivrons donc cette consultation permanente du citoyen en y ajoutant la possibilité de référendum en ligne. Un budget participatif sera également ouvert pour financer les projets pertinents élaborés par les aubangeois eux-mêmes.

Au-delà, il faut véritablement ancrer Aubange dans le 21^e siècle. Pour cela, un smart-city manager sera engagé. Il sera notamment chargé du développement du nouvel **Espace Public Numérique** (qui sera installé à la bibliothèque d'Athus) et proposera une feuille de route vers la ville intelligente. Voici quelques idées parmi d'autres qu'il sera chargé de mener à bon terme :

- Le placement à des endroits stratégiques de panneaux électroniques d'informations diverses (parkings, programme culturel...);
- La généralisation du WIFI gratuit dans les principaux bâtiments communaux. Des bornes d'information y seront installées (Hôtel de ville, Clémarais, bibliothèques de Halanzy et Rachecourt);
- L'accès généralisé pour les citoyens à de nombreux documents administratifs en ligne (population, urbanisme, taxes, CPAS...);
- Le développement de plusieurs applications qui facilitent la vie du citoyen dans ses relations avec l'administration communale (covoiturage, géolocalisation de dépôts sauvages, infos communales...); la participation au marché de services communs en la matière, mis sur pied par Idelux, sera recherchée.

CHAPITRE 8 : L'INVESTISSEMENT dans l'ENSEIGNEMENT, la CULTURE, le SPORT et la JEUNESSE

S'il y a bien des champs d'activités qui sont à la fois proches des compétences communales, créateurs d'emplois de qualité et intimement liés aux attentes des citoyens, clubs et associations, ce sont bien ceux-là. Ce sont, de plus, un bon ciment de cohésion sociale. L'impact budgétaire de l'investissement dans ces trois secteurs est certes conséquent mais il s'agit là, assurément, d'argent bien utilisé. Nous ne parlerons donc ici que de cet aspect des choses, étant entendu que l'aide en logistique aux clubs et associations sera maintenue. Les projets menés par les bibliothécaires et par le Centre Culturel seront pérennisés.

Enseignement

Avec les différentes équipes pédagogiques, nous poursuivrons nos efforts pour un enseignement communal de qualité.

- L'extension de l'école d'Aix-sur-Cloie sera achevée ; des locaux neufs seront adjoints à l'école maternelle de la rue de la cité à Aubange ;

- Dans le cadre des Plans Prioritaires de Travaux (PPT), les classes primaires et maternelles d'Aubange (rue du Stade) seront rénovées ; des travaux d'amélioration de l'infrastructure seront réalisés à Rachecourt ;
- Nous renforcerons l'utilisation des outils numériques, notamment par l'acquisition de projecteurs interactifs ;
- L'accès de nos écoles aux enfants porteurs de handicaps fera partie de nos priorités absolues durant cette législature, en collaboration avec les professionnels du secteur ;
- L'impact positif, tant pédagogique qu'en matière d'insertion sociale, de notre « école des devoirs » est reconnu. Ses activités au cœur du quartier de la rue de Rodange seront renforcées et un local aménagé ; la mise en place d'ateliers de soutien scolaire sera étudiée ; « l'Accueil Temps Libre » restera l'un de nos axes de travail ;
- Une collaboration avec la Province sera mise en place sur la thématique des réseaux sociaux et du cyberharcèlement ;

Jeunesse

Notre commune est l'une de la province où l'importance démographique de la jeunesse est la plus marquée. Elle mérite donc toute notre attention. La transversalité entre la politique de la jeunesse avec les autres politiques (sport, culture, enseignement évidemment) sera constamment recherchée. Une réflexion sera menée avec les éducateurs de rue et le SAP en faveur des jeunes en difficulté ainsi que de leurs familles.

- La commune poursuivra son soutien financier et logistique au niveau des places d'accueil des enfants de 0 à 3 ans au sein de la crèche « Les Poussins ». Aujourd'hui, nous avons enfin rattrapé notre retard quant au nombre de places d'accueil par rapport à la moyenne de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; c'est une belle preuve des efforts consentis par la ville ;
- Les plaines de vacances garderont toute notre attention ; un tarif spécifique pour les enfants de la commune et la collaboration avec Promemploi pour l'accueil des enfants porteurs de handicaps sera poursuivie ; les stages nouvellement organisés durant les vacances de printemps seront maintenus ;
- Les plaines de jeux d'Athus, Battincourt, Halanzy, Rachecourt devront être mieux entretenues. De nouveaux terrains seront créés à Aix-sur-Cloie et Aubange.
- Nous continuerons à soutenir notre Maison des Jeunes dans ses activités ;
- Un conseil communal des enfants sera mis en place ;

Sport

- La 1^{ère} phase de construction de la *nouvelle piscine* sera entamée (investissement de plus de 9 millions d'euros avec un subside de 4.430.000 euros). Les premiers coups de pelle devraient être donnés en 2020. La 2^{ème} phase consacrera le réaménagement de l'actuel bassin de natation pour le dédier aux sports collectifs (avec une salle pour les arts martiaux) ;
- L'*ancien crassier* de l'ex-usine sidérurgique de Halanzy trouvera une destination qui sera partiellement sportive, partiellement de loisirs. La population pourra être consultée ;
- La construction des vestiaires rénovés du football d'Aubange ainsi que l'installation de l'éclairage au terrain communal d'Athus (derrière l'Hôtel de ville) seront finalisées. L'éclairage sera également installé sur le terrain multisports d'Aubange pour y permettre les

entraînements durant la saison hivernale. Les installations du football d'Halanzy seront regroupées à « La Motte » et les vestiaires seront agrandis.

Culture et Patrimoine

- Il faudra trouver à la fois un bâtiment et une source de financement pour héberger nos musées « Athus et l'Acier » ainsi que « l'Univers des Pompiers » dont la localisation sur un terrain industriel propriété d'Idelux pose problème. En collaboration avec l'ASBL « La Minière » et le service des mines de la Région Wallonne, l'ouverture au public de la mine du Fays à Halanzy sera étudiée ;
- Nous créerons un circuit avec bornes explicatives de visite de nos sites et bâtiments emblématiques ;
- La réflexion quant à l'avenir du **Centre Culturel** sera poursuivie. Deux options sont sur la table : soit agrandissement et rénovation du bâtiment actuel pour plus de confort aux spectateurs (salle proprement dite, billetterie, bar) ; soit construction d'un nouveau centre culturel avec adjonction d'un espace muséal dans le cadre d'un projet FEDER ;
- La bibliothèque de Rachecourt sera comme prévu installée définitivement dans le sous-sol réaménagé de l'ancien hôtel de ville. Les salles du rez-de-chaussée seront rénovées et mises à disposition du Syndicat d'Initiative du village et des groupements qui en font la demande ;
- La réflexion sur la partie non affectée du site de *Clémarais* à Aubange (Tour aux effraies, espace vert à l'arrière) sera menée à terme en collaboration avec Idelux Projets Publics. Son aménagement devra voir un début de concrétisation. La liaison entre les sources du Brüll à Aix-sur-Cloie (site qui devra être rénové) et Clémarais figurera en priorité dans le projet nouveau. S'il le faut, nous demanderons le déclassement du site pour avancer.
- L'ancien cimetière de Guerlange, classé, sera enfin rénové.

CHAPITRE 9 : La LUTTE pour la PRESERVATION de la PLANETE

C'est devenu l'un des enjeux fondamentaux que toute politique responsable, quel que soit le niveau de pouvoir, doit prendre en compte. Les manifestations massives de jeunes à travers le pays pour accélérer la lutte contre le réchauffement climatique nous le rappellent. La commune a également le devoir d'apporter sa pierre à l'édifice. Ce combat urgent pour une planète préservée, un environnement durable, une faune et une flore sauvegardées comporte de multiples aspects. Même si une commune ne peut TOUT faire, elle se doit d'agir là où ses compétences le permettent.

- Le projet pour une mobilité améliorée et plus douce dont nous avons parlé plus avant est évidemment l'une des pierres angulaires de notre action ;
- La *malpropreté, les incivilités récurrentes et les atteintes à l'environnement* seront dorénavant sanctionnées de manière plus sévère. Les taxes pour dépôts sauvages seront appliquées avec plus de rigueur et les sanctions administratives seront plus lourdes. Le mouvement citoyen des bénévoles de « Volonterre » sera encore mieux aidé ;
- La « Convention des Maires » que le Conseil communal a votée en son temps devra être concrétisée. Les performances énergétiques des bâtiments communaux les plus anciens seront améliorées progressivement (isolation des greniers et des toitures, remplacement de l'éclairage par du LED, installation de régulateurs thermiques à la salle de la Harpaille,

remplacement des vieux châssis...). Des subsides seront recherchés dans le cadre d'un nouvel appel à projets UREBA. La ville fera ses premiers pas pour équiper certains bâtiments en énergie alternative ;

- L'ADL organisera des ateliers publics gratuits sur le thème des économies d'énergie ; nous informerons dans le bulletin communal sur les petits gestes concrets qui permettent à la fois d'économiser son argent et de soulager la charge environnementale ; le cycle de conférences sur le développement durable initié par les bibliothécaires d'Halanzu sera renouvelé ;
- Le charroi communal sera progressivement remplacé par des véhicules moins consommateurs de carburant, en y incluant des voitures électriques ou hybrides ; des bornes de rechargement seront installées à Athus, Aubange et Halanzu.
- Avec ORES, nous finaliserons le remplacement intégral de l'éclairage public par de l'éclairage LED ;
- En collaboration avec l'ADL et les commerçants locaux, nous favoriserons les circuits courts et conscientiserons encore plus la clientèle sur l'intérêt à acheter local et à abandonner des pratiques nuisibles à l'environnement (emballages plastiques superflus, achats de légumes et de fruits en vrac...). Nous viserons le « zéro déchet ».
- Au service des travaux, nous améliorerons l'équipement des ouvriers affectés à l'entretien des voiries et des trottoirs ;

En guise de CONCLUSION

Le Programme de Politique Générale que le Collège vous propose n'est certes pas exhaustif. Il ne rend en tout cas pas compte du travail quotidien des équipes communales que ce soit au service des travaux, dans nos écoles, à l'administration proprement dite, dans les ASBL para-communales. Le travail des bénévoles est également fort apprécié.

Ce programme se veut en tout cas ambitieux et concret. Il est de nature à restaurer l'image de marque de notre ville, écornée par la vétusté et l'insalubrité d'un pan important de son habitat, mais aussi par les problèmes inhérents à l'intense trafic automobile, l'insécurité de certains quartiers, la baisse sensible du taux d'emploi local et la difficulté de vivre ensemble des communautés belges et étrangères.

Mais ce programme n'est rien s'il ne devient pas proactif et si l'ensemble des acteurs qu'ils soient politiques ou administratifs ne s'en imprègne pas. Notre souhait le plus ardent est que tout habitant de la Ville d'Aubange, qu'il soit citoyen, élu de la majorité ou de l'opposition, agent communal, bénévole, employé dans une ASBL communale, enseignant ou élève, prenne conscience que ce n'est qu'en suivant des objectifs clairs que nous parviendrons à améliorer ce qui, après tout, constitue notre cadre de travail quotidien et notre environnement vital.